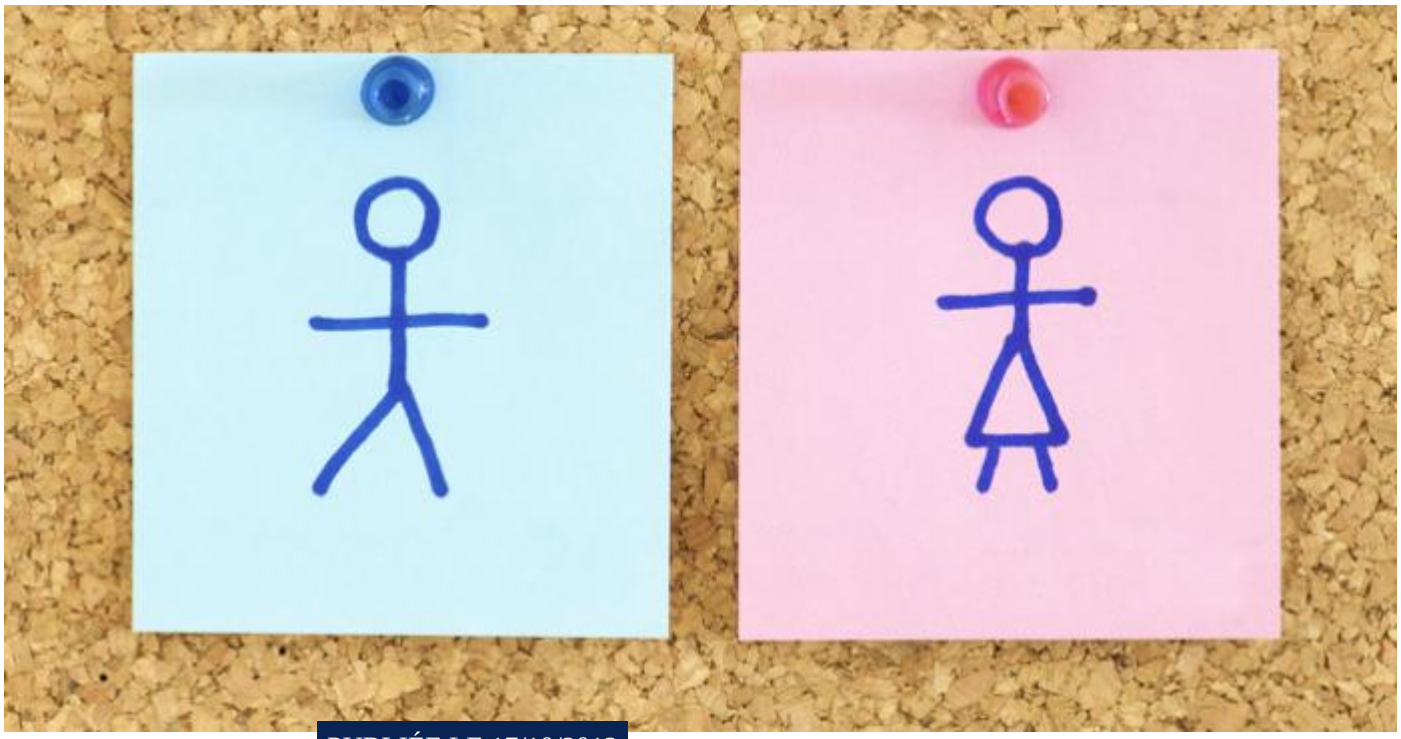
Lutter contre les stéréotypes sexistes



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 17/10/2012

Les préconisations de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité

Les restrictions, souvent inconscientes dans les choix d'orientation des filles, constituent un obstacle à l'égalité professionnelle.

Progresser vers la mixité des métiers implique une lutte sans relâche contre les stéréotypes sexistes et il faut agir sur tous les fronts :

> *Sur notre environnement quotidien, marqué par les clichés véhiculés par la publicité qui assigne les femmes à des fonctions spécifiques ou par les médias qui confortent voire accentuent leur invisibilité. Elles n'y apparaissent en effet quasiment jamais en qualité d'experts ou de décideurs ;*
>
> *Sur notre système éducatif, à commencer par les manuels scolaires où à la supériorité numérique des hommes en général - et dans les métiers prestigieux en particulier -, s'ajoute une terminologie parfaitement sexuée, les métiers énoncés étant presque toujours au masculin.*

Cet environnement, intériorisé par les parents et les enseignants, contribue à la construction d'identités sexuées, fondée sur un système hiérarchisé de normes de masculinité/féminité. Il interagit forcément sur les choix d'orientation des filles et des garçons, qui demeurent nettement différenciés. Ces stéréotypes pèsent d'ailleurs à ces derniers et les détournent de certains secteurs dits féminins. Plusieurs pistes sont notamment ouvertes pour lever ces freins : inclure dans les cursus des écoles de communication et de publicité, des formations adaptées au repérage et à la prévention des dérives insidieuses ; mettre en lumière - tant dans les reportages que dans les fictions diffusés par les médias -, des modèles de réussite professionnelle et personnelle féminins ; éliminer les représentations sexuées stigmatisantes dans les manuels scolaires et supports pédagogiques ; intégrer l'égalité entre les sexes dans les pratiques professionnelles et pédagogiques des acteurs(trices) du système éducatif. La Délégation aux droits des femmes et à l'égalité s'est par ailleurs félicitée que l'Université Paris Diderot en octobre 2010, puis Sciences Po en septembre 2011 aient rendu obligatoire, pour tous les étudiants, le suivi de cours sur les inégalités entre femmes et hommes. La

déconstruction des stéréotypes est une œuvre de longue haleine mais constitue le plus sûr moyen d'éradiquer le sexisme ordinaire et de promouvoir l'égalité comme une valeur partagée par les femmes et les hommes.

Repérer et lutter contre ces clichés, *verrous intérieurs de nos comportements*, représentent une constante dans les études de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité du CESE, en particulier de deux d'entre elles : *1968-2008 : évolution et prospective de la situation des femmes dans la société française* (2009) et *Bilan de l'application des dispositifs promouvant l'égalité professionnelle entre femmes et hommes* (2012).

© - copyright CESE - Novembre 2026